

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 AVRIL 2021

Conseillers Municipaux Présents : Alain CARALP, Thierry CALMEL, Maryse LACOMBE, Thierry PUJOL, Odile CORBIERE, Jean-François BOUSQUET, Jean-Claude GARCIA, Bernadette GOUZILLE, Michel FAUGERES, Antoine RUIZ, Laurence CHEROT, Emmanuelle GIOVANNONI, Fabienne BARBE, , Aurélie GRAND, Erhan POLAT, Marion MONTESINOS, Pascal RIGATTIERI, Franck GIRBEAU

Conseillers Municipaux Absents représentés : François BESSIERE a donné procuration à Alain CARALP.

Secrétaire de Séance : Erhan POLAT

* Approbation des procès-verbaux de la séance du 15 mars 2021

Adopté à l'unanimité.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire propose d'inscrire en complément une demande de subvention pour les travaux de la rue des écoles et l'espace de rencontre médiathèque/école auprès de nos différents partenaires financiers.

Le conseil accepte à l'unanimité cet ajout à titre exceptionnel.

* Compte rendu des décisions du Maire

16 mars : Vente d'une concession n° 83 Carré 4 est accordée à Madame Remédios SANCHEZ épouse Jean GONZALEZ domiciliée , 1 rue du Ferblantier à COLOMBIERS pour un montant de 1 000 €

31 mars : Attribution de l'entretien de l'éclairage public de la commune à La Régie Municipale d'Electricité de CAZOULS LES BEZIERS - 34370 pour un montant annuel HT de 11 162 €, soit 13 394 € TTC. Le contrat est d'une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2021 et reconductible d'année en année avec un durée maximale de trois ans.

I – ADMINISTRATION GENERALE

- 1. Motion de soutien au Collectif « Marc Bloch en lutte »**
Adopté par **18 voix pour et 1 abstention**
- 2. Convention relative aux conditions de mise à disposition, à titre gratuit, et d'utilisation du logiciel « HYDRACLIC » du SDIS de l'Hérault**
Concerne la gestion des points d'eaux incendie – **Adopté à l'unanimité.**
- 3. Convention de délégation de Maitrise d'ouvrage pour l'extension du réseau d'eaux usées pour le raccordement du Centre Municipal de Santé**
Autorisation de signature de cette convention avec la Communauté de Communes La domitienne et une seconde convention avec une demande de participation financière à la SCI DES FABERS pour le raccordement de leur bâtiment en cours de construction.
Adopté à l'unanimité.

II – QUESTIONS FINANCIERES

4. Vote du budget Primitif 2021 Photovoltaïque

Section de FONCTIONNEMENT

. Dépenses **10 892.00 €** . Recettes **10 892.00 €**

Section d'INVESTISSEMENT

. Dépenses **51 848.00 €** . Recettes **51 848.00 €**

Adopté à l'unanimité

5. Vote du budget primitif 2021 Centre Municipal de Santé

Section de FONCTIONNEMENT

. Dépenses **604 220.00 €** . Recettes **604 220.00 €**

Section d'INVESTISSEMENT

. Dépenses **947 267.68 €** . Recettes **947 267.68 €**

Adopté à l'unanimité

6. Vote du budget Primitif 2021 Jeunesse

Section de FONCTIONNEMENT

. Dépenses **423 828.00 €** . Recettes **423 828.00 €**

Section d'INVESTISSEMENT

. Dépenses **2 293.74 €** . Recettes **2 293.74 €**

Adopté à l'unanimité.

7. Vote des taux des impôts directs locaux 2021

Augmentation de 5 % du Foncier Bâti et du Foncier Non bâti, soit un taux respectif de 42.47 % et 59.85 %.

Adopté à l'unanimité.

8. Subventions aux Associations 2021

Compte tenu de la non-activité de la majeure partie des associations, vote des subventions en deux parties. La seconde se fera sur présentation d'un bilan financier au 31 août 2021.

Amicale Colombiers-Tokoli	500
APEMA	150
ASSO PAROISSIALE	150
CROIX ROUGE	50
STUDIO C	750
ECOLE DE RUGBY	1 000
FANNY COLOMBIERAINE	600
LA BANDE A JOJO	100
LA PREVENTION ROUTIERE	50
USCNM VIA DOMITIA	2 500
VELO CLUB	230
LES PEC	150

Adopté à l'unanimité.

9. Vote du budget général primitif 2021

Section de FONCTIONNEMENT

. Dépenses	2 545 158,00 €	. Recettes	2 545 158.00 €
------------	-----------------------	------------	-----------------------

Section d'INVESTISSEMENT

. Dépenses	2 407 256.70 €.	Recettes	2 407 256.70 €
------------	------------------------	----------	-----------------------

Adopté à l'unanimité.

10. Séjours CLSH 2021

Report des séjours de 2020 – **adopté à l'unanimité.**

11. Fixation du loyer du nouveau logement de l'ancienne poste

420 € TTC hors charges – **adopté à l'unanimité.**

12. Fixation des tarifs de locations des salles municipales

Maintien des tarifs votés par délibération du 26 octobre 2012 et 19 septembre 2016.

13. Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public pour l'installation d'un stand de location de vélos électriques

200 € par mois du 15 juin au 15 septembre 2021 – **adopté à l'unanimité.**

14. Demande de subventions pour la requalification de la rue des écoles et l'espace rencontre médiathèque/école

Travaux estimés par le Cabinet ATELIERSITES à Montpellier pour un montant respectif de 351 500 € HT et 348 000 € HT.

Subventions sollicitées auprès du Conseil Régional, du Conseil Départemental et des amendes de police.

15. III - NFORMATIONS DIVERSES

➤ M. RIGATTIERI s'interroge sur 4 questions :

- les dégâts occasionnés par les façadiers qui déversent leur sédiment sur le domaine public sans le retirer – R : constat Police municipale.
- la possibilité d'installer un plateau traversant pour limiter la vitesse à l'entrée de Colombiers, côté Montady – R : Refus du département.
- Entretien de la haie du passage rue des lauriers/impasse des thuyas – R : voir pour un déclassement et rétrocession de cette parcelle.
- Stationnement gênant rue du fiacre – R : Une réunion avec les riverains sera programmée.

Affiché et Publié
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales
Fait à Colombiers, le 19 avril 2021

Monsieur le Maire
Alain CARALP

